

L'ÉCHO DES COLONNES

Juin 2012

Éditorial

Commence-t-on à savoir que le travail de mise en place des collections de la cité scolaire est globalement achevé ? Les demandes de visite explosent. Nous devrions nous en réjouir sans réserve, ce qui n'est pas totalement le cas.

Et pourtant, le circuit des visites et les techniques de répartition des groupes, sont bien rodés. Nous disposons de montages vidéos adaptés et éclairants tant pour certaines expériences scientifiques que pour la mise en perspective historique.

Sur ces bases, des volontaires nouveaux se sont initiés à l'animation des rencontres ...

Mais ils ne sont pas encore assez nombreux.

Si bien que l'idée de continger les visites est à l'ordre du jour ou, tout au moins, celle de modifier leurs modalités, en fonction des publics.

Il serait dommage en effet que l'animation des visites se fasse au détriment

-de l'indispensable poursuite du travail de mise en valeur des collections,

-du nécessaire travail d'étude qui a vocation à être publié via notre bulletin ou via notre site (en cours de réalisation) ou sous forme de fascicules, si toutefois nous en avons les moyens financiers.

Il serait fâcheux que nous soyons obligés de renoncer à la mise en place de cycles de conférences dont nous avons pris l'habitude et que nous comptons reprendre l'an prochain.

Nous sommes en train, en effet, de préparer la prochaine année 2012-2013, puisque l'association fonctionne au rythme de l'année universitaire.

Ce qui m'amène à vous suggérer de ré-adhérer sans attendre, pour conjurer l'oubli qui met à mal nos maigres finances !

Ce n° 41 étant le troisième et dernier bulletin de l'année en cours, je me permets, au nom du comité de rédaction, de vous souhaiter à tous, avec un peu d'avance, de bonnes vacances d'été.

La présidente
Agnès Thépot

N° 41

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



♪ « c'est un al bum extraa ordinaire ... » ♪

Association pour la Mémoire du Lycée et Collège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola 2 avenue Janvier CS 54444

35044 RENNES Cédex
www.amelycor.fr (en réorganisation)



Une association sœur est née

Peut-être un jour ou l'autre, vous est-il arrivé de franchir les grilles de l'Hôtel Dieu, et, passant sous l'effigie de la Charité sculptée par Barré, de parcourir le long couloir qui mène jusqu'au patio central. Aujourd'hui les couloirs sont étrangement silencieux, plus de chariots, plus de fauteuils, plus de patients aux pas comptés : l'Hôtel Dieu est un corps vide que la quasi totalité des services a déserté.

Et pourtant, quelque part à l'Ouest de l'établissement endormi, au bas d'un escalier, une autre activité vient de naître.

Une association loi 1901 a vu le jour en juin 2011. Elle s'est donné pour objectif « *la sauvegarde et la valorisation du patrimoine hospitalier de Bretagne, dans un but culturel et de mémoire* ».

Le lundi 19 mars 2012, nous étions trois Amélycordiens¹ à avoir le privilège de franchir les portes du Conservatoire du patrimoine hospitalier de Rennes : CPHR, puisque tel est son nom.

Présentations réciproques, échanges d'informations et d'expériences, nous avons beaucoup à partager entre membres d'associations liées, l'une et l'autre, à un domaine particulier et à des métiers précis.

Leur organisation administrative, le soutien qui leur est consenti par le CHU et l'espace qui leur est alloué (quelques 500 m²), nous ont beaucoup impressionnés.

Nos hôtes, Jannic'k Le Mescam, présidente, et Patrick Jehannin, trésorier², nous firent visiter leurs « trésors », s'excusant – bien à tort – du « bric à brac » régnant, selon eux, dans les espaces à géométrie variable, où sont stockées d'impressionnantes collections de matériel médical.

Songeant à l'état de certaines des collections de Zola quand l'Amélycor a commencé à les prendre en charge, nous les avons trouvés plutôt bien rangés !

Bien entendu l'identification du matériel vient seulement de commencer.

Mais pas besoin d'étiquette pour éprouver des frissons, tant le visiteur se glisse aisément dans la peau du patient.

Comment ne pas

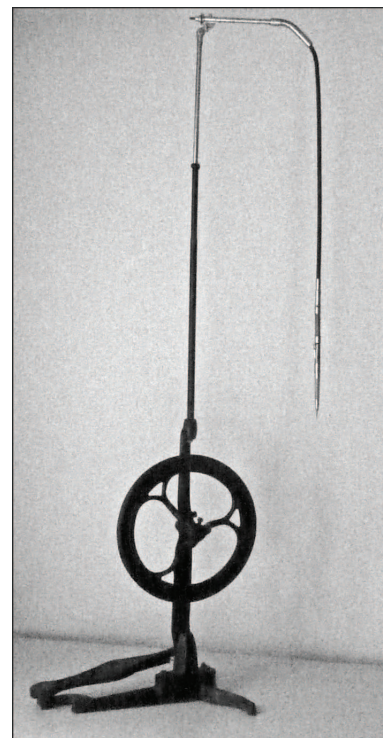
- éprouver dans ses dents, la pression douloureuse de la roulette en découvrant la fraise à pédale des dentistes d'antan ? (*ci-contre*)
- étouffer d'appréhension face à ces poumons d'acier aux allures de cercueil à hublots ?
- frémir en détaillant le complexe agencement de l'appareil à trancher les amygdales ou en découvrant la barbare simplicité du « tire-bouchon » à extirper les fibromes utérins ?

Après cela, l'envie vous viendrait presque d'aller vous glisser dans l'une des chambres en cours de reconstitution !

Gageons que pour les personnels hospitaliers le regard porté est différent. Révolution des techniques, mutations des savoirs, évolution des gestes, transformation des métiers doivent susciter pêle-mêle la nostalgie des ambiances d'un passé révolu et la prise de conscience des progrès accomplis. Seules, là comme ailleurs, les missions demeurent...

Néanmoins pas question pour le CPHR – tout au moins pour l'instant – d'organiser des visites mais plutôt de se poser en organisme « ressource ».

Tout heureux de la découverte nous n'avons pas manqué d'inviter les membres de cette toute jeune association à venir rendre visite à Zola à la fin du joli mois de mai.

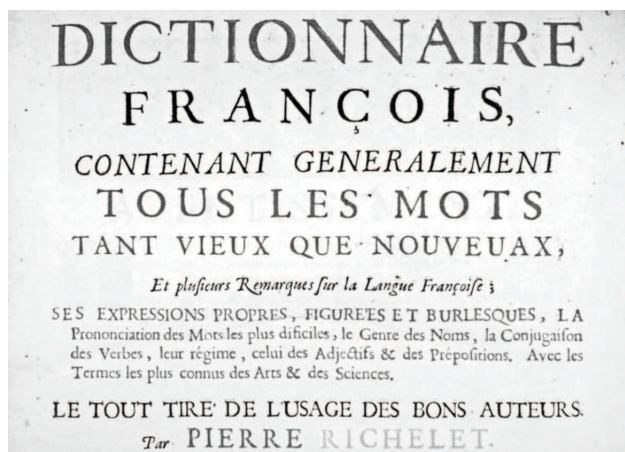


A Thépot (Clichés : J-N Cloarec)

¹ Jean-Noël Cloarec, Jeanne Labbé, Agnès Thépot.

² Et ci-devant élève au lycée de la seconde à la terminale.

Le Richelet



Alain Rey, toujours érudit et spirituel, est l'auteur du « Dictionnaire amoureux des Dictionnaires » (Plon, 2011). Il y consacre près de 9 pages à Pierre Richelet ; cet article donne l'envie irrésistible d'aller consulter les trois tomes qui figurent dans notre fonds de livres anciens.

Pierre Richelet

Pierre Richelet (1631-1698), né à Chaminon, près de Chalons-sur-Marne fut « *avocat au Parlement de Paris, on ne sait pas s'il en a fait la fonction et il y avait beaucoup d'apparence qu'il se contentait du titre honorable d'avocat* » nous indique la préface de l'édition de 1728.

Au préalable, il fut précepteur à Dijon, puis régent de collège à Vitry. Etabli à Paris, il bénéficia de l'appui de protecteurs influents tels que Frémont d'Ablancourt et l'influent avocat Olivier Patru (1604-1681), académicien et ami de Boileau [cf p 4]. Richelet qui connaissait les langues anciennes, l'italien et l'espagnol, avait publié quelques ouvrages : des traductions (notamment Garcilaso de la Vega), et des poésies galantes, quand l'idée lui vint de « devancer le dictionnaire officiel en trop lente gestation et peut-être, surtout, illustrer les mots et expressions retenus par des citations explicites, de manière à satisfaire les amours-propres d'auteurs frustrés par la règle académique de l'anonymat » (Alain Rey).

La guerre des dictionnaires

Richelieu avait créé l'Académie française en 1635. Elle devait élaborer un dictionnaire de la langue française, mais elle se hâtait lentement... Les membres, « *ils sont quarante et ils ont de l'esprit comme quatre* » écrivait Alexis Piron (1689-1773) qui ne « *fut rien, pas même académicien* »¹.

Bref, le dictionnaire, pourtant décidé en 1638 n'avance pas ; à la mort de Vaugelas, en 1653, deux lettres A et B sont prêtes, on attaque la tranche C-H. Seuls quelques académiciens s'y consacrent vraiment, les « vedettes », Corneille, Racan, Bossuet et Racine (élu en 1672), sont des fumistes qui ne viennent même pas aux séances ! François de Boisrobert, (1592-1662) poète et abbé de cour fait partie des assidus et se lamente :

*« Depuis dix ans dessus l'F on travaille
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G. »*

Richelet, qui bénéficie de la complicité ou du soutien de quelques académiciens, dont bien entendu Olivier Patru, met en chantier dès 1677 un dictionnaire qui paraît en 1680 à Genève (pour respecter le monopole académique).

Les citations d'auteurs alors célèbres vont être très bien perçues par le monde littéraire. Le projet de Richelet ne va donc pas rencontrer d'hostilité.

Alain Rey cite une lettre écrite par Olivier Patru à son ami Maucroix, proche de La Fontaine, chanoine de la cathédrale de Reims : « *Richelet est sûr de cinq ou six auteurs vivants qui, pour avoir le plaisir et l'honneur d'être cités eux-mêmes, fourniront d'autres extraits par-dessus le marché ; et chacun gardera le silence pour mettre sa petite vanité à l'abri, comme de raison... Je m'en suis ouvert au Rapin et au Bouhours qui s'y jettent à corps perdu. Allons mon ami, travaille et promptement. Songe que nous n'avons pas comme toi un Bréviaire bien payé, quoique mal récité* » (7 avril 1677).

Richelet n'est pas seul, il a derrière lui une équipe bien en cour, ce ne sera pas le cas d'Antoine Furetière !

Antoine Furetière (1619-1688), académicien depuis 1662, prit la décision de publier son propre dictionnaire.

Ce projet de « Dictionnaire universel » concurrence donc celui de l'académie, celle-ci l'exclura le 19 janvier 1685 par 19 voix sur 20 académiciens présents. .../...

¹ Ce ne sont pas quelques réflexions spirituelles de ce type qui lui ont barré l'accession au fauteuil, mais une certaine « *Ode à Priape* », fort bien relevée qui avait offusqué le délicat monarque.

Le « *Dictionnaire universel* », imprimé à Rotterdam paraîtra en 1690. « Il réduit la part faite à la langue commune et se démarque ainsi de l'Académie.

En revanche, il accorde toute son attention aux langues de spécialités, aux termes techniques, aux mots rares et mêmes anciens qu'il traite en 'philosophe' érudit » (E U).

Olivier Patru (1604-1681)



Avocat et académicien. Ce fin lettré était un homme plein de talent et de probité. Il vécut pauvre au point de devoir vendre sa bibliothèque que Boileau racheta tout en lui en laissant la jouissance. Son prestige dans le milieu des lettrés était considérable. « *Son discours de remerciement à l'Académie fut à ce point goûté par elle qu'une semblable harangue fut exigée de tous les nouveaux membres admis* » (Larousse 1923). Le célèbre père Bouhours disait de lui qu'« *il était l'homme du royaume qui savait le mieux notre langue* » « C'est surtout après la Fronde que Patru est considéré par les jeunes gens comme un oracle, et c'est vers 1660 que son influence atteint son apogée : à cette date, des rapports assez étroits semblent établis avec son groupe et Molière ; vers la même époque, le jeune Boileau débute dans son sillage ; c'est à ce moment aussi, sans doute, que La Fontaine entre en relation suivie avec lui. Vers 1678, une lettre adressée à Patru par Charpentier mentionne le fabuliste comme un de ses 'bons amis'. Une tradition veut que La Fontaine ait suivi avec Racine et Boileau le convoi funèbre de l'avocat en janvier 1681 » (Jean-Pierre Collinet, 1991).

Le Richelet :

« *Dictionnaire des mots et des choses...* »

Les mauvais esprits pensent tout de suite au poème « le mot et la chose » du spirituel abbé libertin Gabriel-Edouard de Latteignant (1697-1779). Rien à voir !

L'exemplaire présent au lycée est une réédition parue en 1728 à Lyon, chez les frères Bruyset (rue Mercière, au Soleil). Le titre complet est : « *Dictionnaire de la langue françoise ancienne et moderne de Pierre Richelet, augmenté de plusieurs additions de grammaire, de critique, de jurisprudence et d'un nouvel abrégé de la vie des auteurs cités dans tout l'ouvrage* ». Bien sûr, il y a eu des ajouts et sans doute quelques paragraphes retranchés car jugés inconvenants. Mais il y a un supplément intéressant : des notes biographiques sur tous les auteurs dont les citations sont fournies dans le dictionnaire.

Parcourir les trois volumes du « Richelet » ?

Premier dictionnaire intégralement monolingue. Le sens des mots est fourni, c'est la moindre des choses, les bons auteurs sont convoqués pour des définitions précises, le « bon usage » en somme.

S'absenter ? « M. de Balzac dit... » L'absinthe ? « Malherbe l'a fait féminin ou masculin : adoucir toutes mes absinthes... »

Beaucoup de termes pittoresques : « *une bande de cervelas* », ne s'emploie plus guère, c'est « *un terme de charcutier qui désigne 6 cervelas attachez au bout l'un de l'autre* », « *bon crétien est encore une grosse poire fort bonne* », « *un mari hibou (?) qui ne voit personne et fuit le commerce de la société...* ».

Même s'il a été aidé notamment par Patru et son secrétaire Cassandre, Richelet a fait l'essentiel du travail. Le lecteur contemporain ne peut qu'être séduit par cet érudit qui dévoile un caractère facétieux. Combien de définitions burlesques voire même scabreuses !

Ainsi le « *vit : partie de l'homme qui fait la garce et le cocu* ».

Des articles anodins sont franchement désopilants. Un tabouret ? Pour nous, siège simple sans bras ni dossier, Richelet, aidé en cela par Scarron en donne une tout autre définition ; et on voit bien sa forme d'esprit quand il ajoute in fine : « *on se sert aussi de tabourets dans la maison de simples particuliers* ».

Un urinal ? On s'attend au pire, cela reste mesuré, mais l'auteur n'oublie pas de donner en passant un petit coup de griffe aux médecins...

Plusieurs termes de médecine de l'époque, ainsi *pécher* signifie que les choses ne sont pas telles qu'elles devraient être (« *le sang pêche en qualité* »), et voilà pourquoi nos humeurs sont « *peccantes* »...

L'ouvrage va déplaire fortement à des puristes à qui cette liberté de ton et les références littéraires discutables déplaissent fort.

Amelot de la Houssaye, d'ailleurs brocardé par Richelet, considère que l'ouvrage est « *le calepin, des laquais et des garces* ».

(Calepin ? Nom passé à la postérité qui concerne ici Ambrogio Calepino, auteur d'un dictionnaire de la langue latine, 1502). Des opposants moins virulents sont choqués, à l'image de la Philaminte des « Femmes savantes », par quelque « *mot sauvage et bas qu'en terme décisif condamne Vaugelas* ».

Si l'article « *péter* » sonne bien, la citation « littéraire » n'est quand même pas fine, (*Iris, votre belle bouche est faite pour chanter et votre beau cu pour péter*), mais il ne faut pas oublier que cet ouvrage moderne qui indique en haut de chaque page les trois premières lettres des mots, (une pratique nouvelle) a pour caractéristique de fournir les différents sens des mots et que des repères indiquent « les termes de bonne compagnie ». Il est ainsi logique que l'article « *Bois* » signale aussi que « *le bois au figuré est comique et signifie les cornes dont les femmes galantes embellissent la tête de messieurs leurs maris (les hommes de Paris ont la plupart chacun un beau bois sur la tête)* ».

Richelet est ouvert aux réalités de la société de son époque, c'est pourquoi il « a fait place à des mots populaires ou 'bas', à des usages marginaux et à de nombreux mots des arts et des sciences qu'il traite à la manière encyclopédique.. » (EU) Actuellement, le lecteur peut être étonné devant certaines gaillardises, car il a subi l'influence des anthologies littéraires qui nous ont baignés avec les Précieuses et donné plus d'importance aux vers consacrés à Julie d'Angennes qu'aux belles paillardises du « Sieur Théophile ».

L'intérêt de l'ouvrage

Au-delà du monde des lettrés ce sera le dictionnaire de référence de l'« honnête homme » de la fin du XVII^e siècle. De nos jours, il est précieux pour ceux qui lisent en gourmets des textes de cette époque².

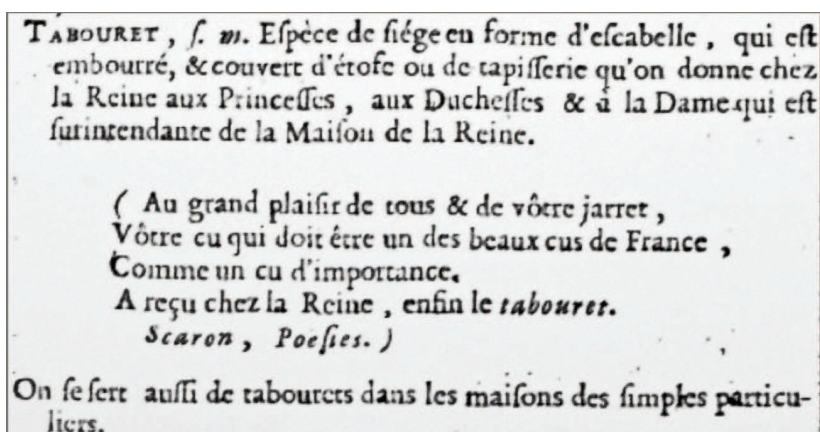
Le Richelet ne doit pas être consulté pour de simples définitions. L'article « électrique » n'a jamais été remanié, le « chameau » a deux bosses et parfois une seule, le « chat » n'intéresse pas notre auteur qui se contente de banalités, « *l'animal très connu qui est gris ou noir, gris et blanc ou noir et blanc, qui a les yeux étincelants et qui est fin* ». Richelet qui ne résiste pas au plaisir de rapporter « *qu'Henri III, roi de France avait tant d'aversion pour les chats qu'il changeoit de couleur et tomboit en syncope lorsqu'il en voïoit* », devient intéressant - et on l'attend là - quand il fournit toute une série d'expressions : « *vendre le chat en poche* », « *éveiller le chat qui dort* », « *emporter le chat de la maison* », etc.

L'intérêt du Richelet réside sans conteste dans les citations d'auteurs. « C'est sans hésitation à Richelet lui-même, nous dit Alain Rey, qu'on doit les passages très nombreux des poètes que nous appelons 'baroques' : Maynard, Théophile, Sarrazin, Saint-Amant, Scarron, ce qui permit au principal auteur de saupoudrer son œuvre de gaillardises imprévisibles, cachées sous des mots innocents ».

Dans ces citations, il y a le désir de fournir de l'original, ce qui n'exclut pas une dose de copinage.

Mais Richelet n'étant pas toujours complaisant, l'abbé Hédelin d'Aubignac (1604-1696), critique dramatique qui formula la fameuse règle classique des trois unités, se plaint de sa réaction insuffisamment élogieuse devant sa dernière œuvre.

Richelet avait fait le service minimum, il s'en vantait même selon ce que rapporte Tallemant des Réaux :



« Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moy ;
N'ay-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvois-je plus faire pour toy,
Que de rendre un faux tesmoignage.

Et d'une autre façon :

« Du critique Hédelin le savoir est extrême
C'est un rare génie, un merveilleux esprit ;
Cent fois confidemment il me l'a dit luy-même
Et le grand Pelletier l'a mille fois écrit. »

Lors de sa visite, le 19 mars 2003, Paul Ricœur contemplant l'imposant ensemble constitué par les volumes des dictionnaires de Moreri, de Furetière et de Richelet regrettait de ne pas pouvoir disposer d'une journée entière pour les consulter.

A n'en pas douter il aurait apprécié de découvrir les bons mots et toutes les citations d'auteurs oubliés, dont regorge "le Richelet".

Juan Navidad

² Ainsi les notes qui accompagnent l'édition des œuvres de La Fontaine dans la collection de La Pléiade, notes que l'on doit à M. Jean-Pierre Collinet, se réfèrent un très grand nombre de fois au « Richelet » rarement au « Furetière » (pour le tome I, Richelet est mentionné près de 800 fois, Furetière 150)

Instruments scientifiques

A la naissance de plusieurs disciplines ...

Le calorimètre de Lavoisier

Des instruments de physique élevés au rang de patrimoine

Morris Lammiman

Copyright Clearance Center

Qui se souvient de l'appareil de Hope, utilisé pour illustrer l'existence d'un maximum de densité de l'eau à une température voisine de 4°C ? De la marmite de Papin (ancêtre de la Cocotte-Minute), de la cage de Faraday (enclosure destinée à protéger des nuisances électriques et électromagnétiques) ou encore du disque de Newton, composé de secteurs aux couleurs de l'arc-en-ciel et qui semble blanc une fois

Faits de bois précieux, de laiton et de cristal, ces appareils, qui ont servi d'instruments de torture à des générations de lycéens, sont aujourd'hui élevés au rang de patrimoine.

« Le but est de protéger un ensemble cohérent et représentant l'ensemble des constructeurs français », explique le professeur Francis Gires, en rappelant que cette industrie enseignante de précision connaît son âge d'or entre 1850 et 1900, et que ses outils rutilants furent utilisés souvent jusqu'à la fin du XX^e siècle, avant de se perdre dans les

Nommé, en 2007, expert national du ministère de la culture pour la protection, des instruments scientifiques et le teaching chargé de mission par le ministère de l'éducation nationale pour le patrimoine scientifique et technique, et à ce titre devant définir une politique de classement de ce patrimoine et éditorialiser patrimoine, François Gires a aujourd'hui mis en ligne 3000 fiches concernant 40 établissements sur un site qu'une note de l'inspection générale appelle à consulter et à enrichir.

Le grand chantier actuel de cette mission est le projet de classement des 357 instruments du Musée Guizot de Bulzon. A Anou-

me, la plus grosse collection connue à ce jour dans l'Hexagone. Elle s'ajoutera au casernement de la collection du lycée Louis-le-Grand à Paris, du lycée Ampère de Lyon, de celle des 24 instruments du XIX^e siècle du lycée de Bourges, où une salle leur est consacrée aux côtés de treize instruments du XVIII^e siècle, un ensemble qui fait déjà de la France le pays le plus avancé en la matière.

Mémoire technique et beauté
Le professeur Gires est également appuyé par l'Académie des sciences dans son projet de premier musée des instruments d'ensei-

« C'est à la fois un patrimoine esthétique, car ces outils du XIX^e voire du XVIII^e siècle sont

« Les progrès de la physique sont magnifiques, mais aussi un témoignage de ce que fut, à partir de 1852, l'essor de l'enseignement de la physique par l'expérimentation », estime-t-il. Car les instruments d'enseignement d'aujourd'hui, s'ils sont performants,

C'est, au départ, une curiosité de collectionneur qui a amené ce modeste professeur de collège d'un petit établissement...

Avec d'autres « scientifiques-fourmis » comme lui, il avait alors fondé l'Association de sauvegarde et d'étude des instruments

C'est sur le site géré par cette association (Aseiste.org), et dans des publications aussi

esthétiques que techniques qu'ils aiment aujourd'hui dans une séduisante posture qui a bien failli leur échapper. ■



« Des instruments de physique élevés au rang de patrimoine » : c'était le titre d'un article du « Monde » daté du 17 décembre 2011. *(ci-contre)*

Cet article, rédigé par Michel Labussière, signalait quelques établissements scolaires possédant de riches collections et informait de l'existence de l'ASEISTE, (Association de sauvegarde et d'étude des instruments scientifiques et techniques de l'enseignement).

L'Amélycor est membre de cette association fondée par Francis Gires.

Dans nos collections, un instrument peu connu : un **Calorimètre de Lavoisier**.

Nous possédons des instruments plus beaux et plus spectaculaires, les visiteurs ne le remarquent pas spontanément ! Pire encore, quand ils le voient, ils en sont peu impressionnés et, invités à proposer une utilisation, il leur arrive de formuler des propositions étonnantes : une petite poubelle ? Ou encore - et c'est le summum - un vase de nuit !

Une expertise précieuse.

Nous pensions être en possession d'une copie réalisée au 19^{ème} siècle et ce jusqu'au 20 novembre 2006, jour où l'Amélycor a été honorée d'une visite amicale de M. Paolo Brenni. *(ci-contre à Florence)*

Ce dernier, un des meilleurs experts en matière d'instruments scientifiques a été formel : l'appareil date bien du XVIII^e siècle, donc de l'époque de Lavoisier !

Une rénovation ?

Initialement, l'appareil était peint en noir, les deux extrémités de la partie cylindrique étant ornées d'un filet doré. La peinture a presque totalement disparu.

La proposition qui fut faite, d'apposer une fine couche de peinture noire a été rejetée. Il faut garder l'appareil en l'état.



Paolo Brenni : Président de la Scientific Instrument Society

Le calorimètre de Lavoisier et Laplace.

Pendant l'hiver 1782-1783, Lavoisier (1743-1794), et Laplace (1749-1827), effectuèrent des mesures calorimétriques et poursuivirent ces études pendant l'hiver suivant.

Ils ont découvert les principes fondamentaux de la calorimétrie en imaginant l'appareil nécessaire : le calorimètre. Il est remarquable de noter que les expériences se font à température constante, la glace qui entoure la chambre du calorimètre sert à la fois d'isolant thermique et de mesure par l'intermédiaire du volume d'eau de fonte recueilli !

Un cochon d'Inde fut placé pendant 10 heures dans un calorimètre à glace, la chaleur dégagée fit fondre 13 onces (398g) de glace, Lavoisier avait antérieurement mesuré la quantité d'anhydride carbonique fournie par la respiration du cobaye placé sous une cloche. Dans d'autres expériences, Lavoisier put mesurer la quantité de chaleur et le volume de CO_2 dégagés par la combustion du carbone.

Tout ceci conduit Lavoisier à affirmer que « *la respiration est une combustion, à la vérité fort lente et du reste parfaitement semblable à celle du charbon* ».

Cette « combustion » d'un type très particulier, il la situe - à tort - dans le poumon.

Lavoisier a donc fait faire un pas de géant à la physiologie, puisque aussi bien « les êtres vivants apparaissent aujourd'hui comme le siège d'un triple flux de matière, d'énergie et d'information ».¹

D'où vient notre appareil ?

Nous ne disposons d'aucune donnée précise sur cet instrument. Il est possible que ce calorimètre ait été confectionné par Naudin, le ferblantier employé par Lavoisier depuis 1774. Les appareils employés pour les expériences historiques ont fait l'objet de factures, (cf 31 mai 1783 : « *nettoyé et repeint une des machines à glace, avec tous ses accessoires.* »).

L'appareil qui est représenté dans le mémoire adressé à l'Académie des sciences (*ci-dessous*) comporte deux enceintes à glace emboîtées.

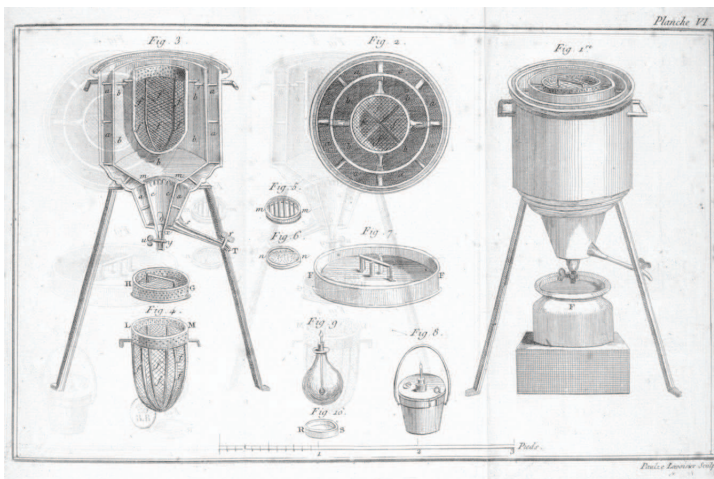
Notre appareil, n'en a qu'une seule, mais les trois points d'attache qui subsistent (*voir page 8*) permettent de penser qu'il a été complété à l'image des autres, par un panier dans lequel on pouvait introduire un petit animal ou divers corps dont on mesurait la "chaleur spécifique".

J-N Cloarec



CL : DB

Démonstration le 23 mai 2012



Du calorimètre de Lavoisier au "Martini on the rocks" et au choix d'une bouillotte

"Le mémoire de 1780, "Mémoire sur la chaleur", est un véritable cours de calorimétrie qui pourrait valoir à Laplace et Lavoisier le titre de fondateur de cette discipline", écrit Gérard Borvon (*cf Notes de lecture*)

Les résultats présentés dans ce Mémoire sont très proches des valeurs contemporaines, comme pourrait le vérifier un lycéen scientifique curieux.

Ainsi :

"la chaleur nécessaire pour fondre la glace est égale aux trois quarts de celle qui peut élever le même poids d'eau de la température de la glace fondante à celle de l'eau bouillante".

La chaleur que doit absorber de la glace prise à 0°C pour passer à l'état liquide [dans le jargon des physiciens, la "chaleur latente" de la glace] est donc très élevée. C'est ce qui fait le bonheur des amateurs de certaines boissons fraîches. Pour faire fondre un ou deux petits glaçons, votre Martini doit céder beaucoup de chaleur, et vous pouvez alors le siroter bien frais. Imaginez que, pour le refroidir à la même température, vous ne disposiez que d'eau *liquide* à 0°C : il vous faudra beaucoup plus d'eau que de Martini, ce qui reviendrait à pratiquer pour le Martini les mêmes dilutions que pour le pastis...

Les propriétés de l'eau liquide sont elles aussi, exceptionnelles : pour en élever la température il faut, à masse égale, beaucoup plus de chaleur que pour tout autre corps. Sa "chaleur spécifique", nous dit Lavoisier, est, par exemple, très supérieure à celle du mercure :

"pour élever le mercure à une température donnée, il ne faut que la trente-troisième partie de la chaleur nécessaire pour élever l'eau à la même température, ce qui revient à dire que la chaleur spécifique du mercure est trente-trois fois moindre que celle de l'eau".

Et comme les chaleurs rétrocedées par ces liquides à un environnement plus froid sont dans le même rapport, remplissez votre bouillotte d'eau plutôt que de mercure ! Plus généralement, à masse égale, utilisez l'eau

¹ François Jacob , *La logique du vivant*, Gallimard, 1970.

plutôt que n'importe quelle autre substance (huile, brique, fer...). Lavoisier, toujours à l'aide de son calorimètre, avait déjà évalué les chaleurs spécifiques de diverses substances solides et fluides, et les avait trouvées toutes inférieures à celle de l'eau, ce que confirment les tables plus complètes établies depuis².

La calorimétrie et les "trois états de la matière"

"Les trois états de la matière – solide, liquide, gaz – sont aujourd'hui enseignés dès les premières classes de l'école primaire. Il nous est difficile d'imaginer un temps où cela ne constituait pas une évidence. Pourtant, cette 'évidence' n'a commencé qu'avec Lavoisier"³

Poursuivant dans son *Traité élémentaire de chimie* (1789) la réflexion entamée dans le *Mémoire sur la chaleur*, Lavoisier donne d'abord l'exemple simple de l'eau :

"L'eau nous présente continuellement un exemple de ces phénomènes : au-dessous de zéro du thermomètre français, elle est dans l'état solide et elle porte le nom de glace ; au-dessus de ce même terme, ses molécules cessent d'être retenues par leur attraction réciproque, et elle devient ce qu'on appelle un liquide ; enfin, au-dessus de 80 degrés [100° Celsius, mais Lavoisier utilise l'échelle Réaumur], ses molécules obéissent à la répulsion occasionnée par la chaleur ; l'eau prend l'état de vapeur ou de gaz, et elle se transforme en un fluide aériforme."

La généralisation à tous les corps était loin d'être évidente. La doctrine aristotélicienne des quatre éléments (distinguant "terre" solide, "eau" liquide et "air") a longtemps dominé, et peu de corps se présentent aussi facilement que l'eau, aux températures usuelles, sous leurs trois états. Les chimistes constatent bien au XVIII^e siècle la diversité des propriétés des "airs" mais l'idée qu'il s'agit, non pas d'altérations d'un unique "élément air", mais d'une différence de composition ne s'impose que progressivement. Avec Lavoisier, le gaz n'est plus conçu comme un air altéré, mais comme un état de la matière. Lavoisier généralise alors à "tous les corps de la nature" la doctrine nouvelle qu'il vient d'énoncer sur l'exemple de l'eau :

"On en peut dire autant de tous les corps de la nature : ils sont ou solides ou liquides, ou dans l'état élastique et aériforme, suivant le rapport qui existe entre la force attractive de leurs molécules et la force répulsive de la chaleur, ou, ce qui revient au même, suivant le degré de chaleur auquel ils sont exposés"

Pour Lavoisier, la "force répulsive de la chaleur" est celle exercée par un "fluide éminemment élastique" qu'il nomme "calorique" et qu'il considère donc comme un véritable élément chimique.

Plus tard la physique renversera cette conception de la chaleur comme substance, au profit de la notion "d'agitation thermique" plus ou moins grande des particules constitutives des corps.

Bertrand Wolff

En germe dans les expériences avec le calorimètre :

- Chimie
- Calorimétrie
- Physiologie ...



Cl. B. W.

² Depuis Lavoisier, le vocabulaire a changé, et les "chaleurs spécifiques" sont connues des lycées d'aujourd'hui sous le nom de "chaleurs massiques" ou de "capacités thermiques massiques".

³ Gérard Borvon : *Histoire de l'oxygène, de l'alchimie à la chimie*, Vuibert 2012.

Zola , la rénovation des sculptures des façades

HISTOIRE

d'une

RE-CRÉATION



Avril 2012. Place Toussaints, la SNPR s'apprête à démonter ses échafaudages.

Le ravalement des façades extérieures, commencé il y a presque vingt ans par la restauration du pavillon Sud-Est, touche à sa fin.

Le lycée construit de 1859 à 1899 en lieu et place du vieil établissement initial, a retrouvé tout son éclat.

Le nom des sculpteurs auxquels J-B Martenot avait fait appel pour en animer les façades, nous est connu mais savons que quelques-unes de leurs sculptures, impossibles à restaurer, ont dû être entièrement remplacées.

Nous réalisons qu'il est plus que temps de prendre rendez-vous avec celui qui a littéralement *recréé* certains des décors imaginés jadis par Auguste Barré ou Adolphe Léofanti.

C'est ainsi que le 13 avril, dans les locaux de l'entreprise, à Saint-Jacques-de-la-Lande, nous faisons la connaissance de Monsieur Alain Huard, compagnon sculpteur.

Il est venu avec ses albums, il les commente et nous permet de les photographier : un passionnant voyage commence ...

Jean-Noël Cloarec

Agnès Thépot

Résurrection

Les habitués de la Cité Scolaire Emile Zola ont du attendre l'année 2000 pour prendre conscience que les frontons cintrés qui, au 2^e étage, couronnent les deux entrées de l'aile de jonction, étaient ornés de jolis groupes sculptés représentant des enfants studieux.

Rien d'étonnant à cela : ces groupes, auparavant très dégradés, venaient d'être refaits par un compagnon sculpteur travaillant pour l'entreprise SNPR, Monsieur Alain Huard.

Une véritable *re-création* dont rend compte, bien mieux que nous ne pourrions le faire, l'architecte Joël Y GAUTIER dans une lettre adressée à Monsieur Huard qui nous l'a communiquée :



CJ-N C

« Monsieur,

Je tiens par la présente, à vous transmettre tous mes remerciements et compliments pour le travail de taille de pierre et de sculpture que vous avez réalisé dans le cadre de l'opération de restructuration de la Cité Scolaire Emile Zola à RENNES. En effet, étant donné l'état de dégradation des frontons situés au dessus des entrées de la façade de l'Avenue Janvier, il a été nécessaire d'envisager leur remplacement. Devant le résultat, j'ai pu apprécier la qualité et la maîtrise de votre travail. Il n'est en effet pas suffisant de recopier servilement une sculpture, il faut la comprendre et l'interpréter sans la dénaturer. Vous avez su prendre en compte le point de vue du spectateur qui observe en contre plongée. Vous avez su aussi donner la nervosité suffisante pour éviter la mollesse et jouer de votre ciseau pour détacher le doigt de l'enfant. La qualité du travail exprime la passion que vous mettez dans votre métier. Je vous souhaite de poursuivre votre carrière dans le chemin que vous vous êtes tracé et de transmettre aux générations futures votre savoir-faire et le goût de la "belle œuvre".»

Diagnostic

Adolphe Léfanti (1838-1890) qui avait imaginé et réalisé les sculptures initiales, avait utilisé des pierres en tuffeau de Loire : un matériau de qualité mais fragile en extérieur.

Les photos faites *in situ* avant toute intervention, nous montrent des pierres rongées par l'érosion et devenues très friables. Autres dommages : des interventions utilisant le ciment pour combler des parties manquantes ou former des « chapeaux » destinés à protéger la tête des personnages des fientes de pigeon ! Le ciment en empêchant la pierre de « respirer » la détruit bien plus rapidement encore que l'érosion atmosphérique.

Les frontons n'étaient pas récupérables.

Lors de notre rencontre du 13 avril, monsieur Huard nous a commenté, à l'aide de ses albums¹, chacune des étapes de leur remplacement tout en précisant que chaque fronton lui avait demandé quatre mois et demi de travail !

Phases du travail de remplacement :

• Commande de blocs en "Pierre de Noyant"²

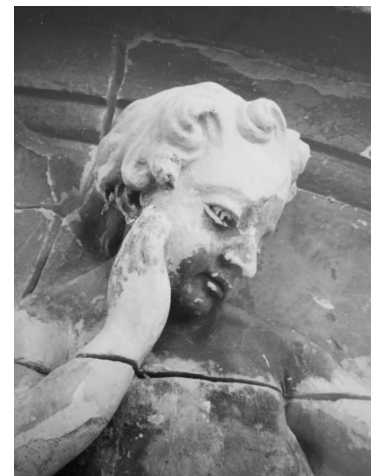
- Relevé des taille, forme et épaisseur, des pierres utilisées par Léfanti.
- Commande à l'entreprise qui exploite la carrière : elle livrera par l'intermédiaire d'un grossiste d'Angers, les pierres taillées aux dimensions voulues pour reconstituer le fronton en ½ cintre.

• Travail sur le fronton original

- Enlèvement des rajouts de ciment, nettoyage des parties desquamées, désagrégées voire fragmentées.
- Reconstitution **en plâtre** des parties manquantes comme montré sur la photo ci-contre.
- Photo de l'ensemble** qui servira à la mise au carreau (Quadrillage)
- Dépose des pierres ; elles seront ré-assemblées sur palettes pour pouvoir continuer à servir de référence tant que durera le travail.

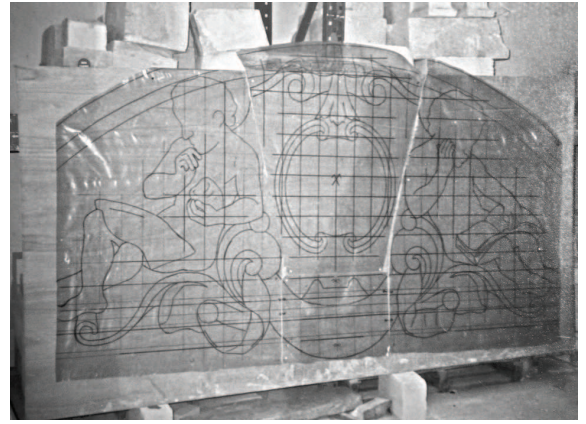
• Mise au carreau et dessin d'ensemble

- A l'aide de la photo d'ensemble, de l'observation directe et en prenant ses repères grâce au quadrillage, le sculpteur **dessine** à grands traits la sculpture à refaire. (p 11)



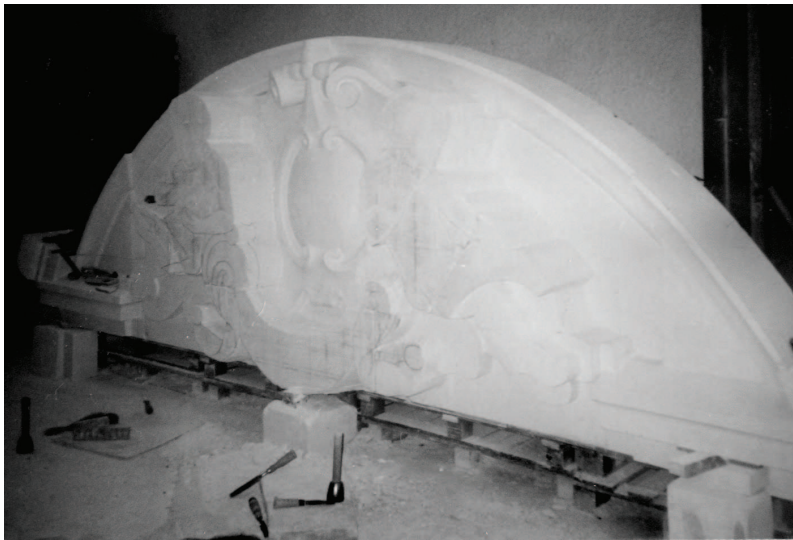
¹ Nous avons été autorisés à prendre des photos des albums : la présence de la pellicule plastique explique certains reflets parasites.

² C'est une pierre plus résistante que le tuffeau. Elle provient de Noyant-Septmont dans l'Aisne (02200). Il s'agit d'un calcaire à milioles du Lutécien (-43-49 Ma) au grain fin sur fond blanc crème uni. Il est extrait à 23 m de profondeur dans une galerie de plus de 10 Km de long.



• Report à la surface du nouveau fronton et repérage des profondeurs

- Il reporte le **quadrillage** sur la surface constituée par l'assemblage des pierres neuves.
- Puis reporte le **dessin** au crayon graphite sur la pierre. Le trait de crayon sert ensuite de guide à la pointe à tracer qui grave le dessin dans la pierre.
- Grâce à un appareil "trois-points", les différents niveaux de **profondeur** de la sculpture initiale sont repérés. L'attaque de la pierre peut commencer.



• Evidement et épannelage

- Le sculpteur dégrossit la pierre en l'évidant ce qui fait surgir les masses principales.
- Il fait apparaître les formes par épannelage des masses.
- Les pierres sont alors soulevées par la grue (chaque clé d'arc pèse 800kg) et mises en place par les maçons.

• Finitions

C'est sur l'échafaudage que le sculpteur termine les sculptures. Il sculpte tout ce qui est minutieux et aurait pu souffrir des frottements et chocs difficiles à éviter lors de la phase de montage : palmes des écussons, guirlande, pages des livres...



Perfectionnement
professionnel

Réalisation
personnelle



Alain Huard feuilletant ses albums
(Cl. J-N C)

La preuve

par

l'alternance



Monsieur Huard pense que le goût du travail créatif lui est venu tout jeune lorsque, fasciné, il regardait son militaire de père s'adonner, à ses moments perdus, à la confection de délicates maquettes. Un goût pour le modélisme qui ne l'a pas quitté.

Mais comme il était lui-même sorti de l'école sans qualification c'est au bas de l'échelle qu'il a commencé sa vie professionnelle dans le Bâtiment.

Ce n'est qu'à 26 ans, un âge où il devient difficile de trouver des dispositifs de formation adaptés qu'il a décidé de reprendre des études pour se perfectionner dans les "métiers de la pierre".

L'enseignement en alternance, malgré les difficultés à trouver des financements, lui a permis de franchir peu à peu toutes les étapes.

Extraits de son CV :

1986 : CAP Constructeur en maçonnerie et béton armé (LEP Quintin)

1987 : CAP Taille de la pierre et sculpture (LEP Quintin)

1988 : BEP Métiers de la pierre (EMB de Felletin [23])

1992 & 1993 : CAP Graveur sur pierre et marbre (LEP Coutances [50])

1998 : Brevet de maîtrise des métiers de la pierre (UV : 1/2/3/5) à la Chambre des métiers de Rennes.

L'ambition de Monsieur Huard ne se borne pas à cette acquisition de la Maîtrise.

Il parfait son sens de l'esthétique en suivant des cours de dessin, peinture et lithographie de l'école CALAM'ART à Bécherel. (2001-2004)

Il acquiert de nouvelles compétences en participant à des stages d'aide appareilleur, de monteur d'échafaudage, de construction "en mortiers et bétons chanvre".

En 2008 toutefois, son dernier stage à l'AFPA de Bordeaux, le ramène à ses premières amours : c'est un stage d'Ornemaniste qui le verra — entre autres - reproduire en relief deux adorables angelots de Raphaël.

Monsieur Huard signe désormais les œuvres nées de son ciseau. Au lycée Zola, la signature au dessus de la guirlande est fort discrète mais à l'Hôtel de Pinieuc, à l'instar des compagnons bâtisseurs d'antan, il a sculpté son effigie et celle de l'architecte, Monsieur Urien. Où donc demandez-vous ? A vous de chercher ! mais un conseil : prenez des jumelles !

A. T.



LA RECRE « déchaînée »

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

Horizontalement

- 1 • Des brigants et brigantes s'en contenteraient à l'Assemblée nationale
- 2 • Pour examiner certaines conduites intérieures.
- 3 • Ivres.
- 4 • Affranchissent.
- 5 • Chaleur animale -/- Fleuve de Slovénie et d'Italie.
- 6 • Attractions principales -/- Pilote de ligne.
- 7 • Portée par esprit de pénitence -/- La fin d'un artiste.
- 8 • Dans l'enclume -/- Le matin.
- 9 • Peu de chose -/- Mis en page.
- 10 • Rivale d'Héra -/- Peut qualifier un pied.
- 11 • Quand on en sort on n'a pas les talons nets.

Verticalement

- A • Seuls les sots s'y dont laissés prendre.
- B • Tremble carcasse !
- C • Circulaire.
- D • Ses entes comptent pour des prunes -/- Préparai l'examen du 2.
- E • Rendue plus nette.
- F • De la verdure dans le désert -/- A des difficultés.
- G • Le neptunium -/- De la chance -/- Poésie rythmée.
- H • Lamentations -/- Faisait bouillir autrefois.
- I • Caractères de divisibilité -/- Dans le nez -/- Quelle tarte !.
- J • Décrassage.

Solution des mots croisés du numéro 40

Horizontalement

- 1 Girondines • 2 Anaplastie • 3 Sait -/- LR -/- DP • 4 Treillagea • 5 Et -/- Muée -/- RR (Errèrent)
- 6 Ridiculisa • 7 Oc -/- Sari • 8 Puits -/- Etui • 9 OL (Olympique Lyonnais) -/- Anons • 10 Deb -/- Minuit
- 11 Escampette

Verticalement

- A Gastéropode • B Inarticulés • C Raie -/- BC (baisser) • D Optimiste • E NL (Nouvelle Lune) -/- Lucas -/- MM • F Dalleur -/- AIP (API) • G Israélienne • H NT -/- Tout • I Eiders -/- Unit • J Séparatiste.

Pensionnaire au lycée de Rennes dans les années 60

par Yannick LAPERCHÉ

Récemment, à l'occasion d'une visite organisée par l'association Amelycor j'ai pu retourner au lycée Emile Zola, établissement que j'avais quitté en 1965 après y avoir passé sept années comme interne.

En entrant dans la cour que nous appelions alors « la cour des grands », je me rends compte que peu de choses ont changé si ce n'est la présence de deux porches qui donnent une ouverture sur la cour de la chapelle et sur la cour des colonnes¹.

Plusieurs souvenirs des années d'internat passées dans ce lycée sont très rapidement revenus à ma mémoire. Sept années c'est long d'autant plus que, entre septembre et juin, je ne rentrais à la maison que pour quelques jours à la Toussaint, les vacances de Noël et celles de Pâques. J'avais cependant la chance, par rapport à d'autres pensionnaires, de sortir le dimanche pour aller passer la journée chez mon correspondant en ville.

Le premier souvenir c'est bien sûr celui de mon arrivée dans cet établissement, à l'âge de 11 ans, un dimanche de septembre 1958. Ce jour là mon correspondant m'avait accompagné dès le matin pour que je puisse m'installer tranquillement et choisir mon lit dans un coin tranquille. A notre arrivée un maître d'internat nous accompagna dans le dortoir 9, celui des sixièmes situé au dernier étage du bâtiment qui donne sur l'avenue Janvier.

J'y découvris deux rangées d'une quinzaine de lits métalliques et, entre chaque lit, une chaise du même métal avec un tiroir et c'est la largeur de cette chaise qui définissait l'espace entre deux lits. A l'entrée du dortoir, le coin du pion, isolé par un rideau, et au fond une salle avec une trentaine de lavabos, sur deux rangs avec sur chacun un robinet pour l'eau froide.

Après avoir choisi et fait mon lit, ce fût la découverte de la salle des vestiaires partagée avec les internes du dortoir 8. Dans cette pièce aveugle, il y avait une soixantaine de petites armoires en bois avec un rideau, juxtaposées et disposées sur 4 rangs ; ces armoires étaient équipées d'une seule étagère (dont le fond était difficilement accessible même en se mettant sur la pointe des pieds), d'une barre pour accrocher des porte manteaux et d'un rideau. J'entreposai le contenu de ma valise dans l'une de ces armoires puis je terminai mon installation dans la salle d'étude des 6èmes au premier étage où je pris possession d'un des nombreux casiers gris qui couvraient le fond de la salle où je pu mettre sous clef mes affaires scolaires.

Rendez-vous me fût ensuite donné pour 19 heures au plus tard dans la cour des grands.



d. Sévaux

• L'aspect général du dortoir semble peu différent de celui-ci photographié dix ans auparavant en 1947-48 : espace restreint entre les lits, "cage" du surveillant. On note la cuvette émaillée et les malles. Ici les lits de tôle peinte sont encore les lits d'origine. Y. Laperche se souvient, lui, de lits à barreaux comme celui qu'on voit au fond à gauche.

• Il se souvient aussi que, par la suite - *baby boom* oblige - il a couché dans des dortoirs dont l'allée centrale était occupée par une rangée de lits placés perpendiculairement aux autres.

• Ajoutez quelques élèves étrangers en visite et vous aurez le spectacle photographié en 1964 par un élève allemand qui a glissé le document dans son compte rendu de séjour !



¹ Il s'agit des deux "passages-pompiers" ouverts par suppression de 2 classes en rez-de-chaussée, durant l'année scolaire 1974-1975. (NDLR)

Lors de cette installation rapide je n'avais vu qu'une toute petite partie de ce lycée et ce n'est que plus tard que j'allais découvrir son étendue. La difficulté à s'y repérer, notamment dans la cour des colonnes, fût pour moi une source d'angoisse dans les tous premiers jours avec la peur de ne pas trouver la salle de classe ou celle d'arriver en retard au réfectoire.



Mis à part le remplacement de l'éclairage au gaz par l'électricité et l'installation d'un passe plat dans les années 1950, il y eut peu de changements dans l'aspect des réfectoires entre 1889 et 1995 date de la construction du restaurant actuel.

La découverte de la cour des grands le soir fût assez impressionnante : des centaines d'élèves parmi lesquels on pouvait facilement repérer les petits nouveaux qui observaient timidement l'agitation des plus grands (jusqu'aux élèves de terminales) et attendaient avec un peu d'anxiété l'arrivée d'adultes qui allaient leur donner des informations sur le déroulement de la soirée. Le premier signal fût l'ouverture au fond de la cour d'une rampe de robinets disposée au dessus de ce qui pouvait ressembler à un abreuvoir.

Après le lavage des mains ce fût la découverte du réfectoire, une grande salle au fond de la cour des grands avec deux rangées de tables pour dix personnes ; nous y étions regroupés par classe et c'est autour de ces tables que se nouèrent les premiers contacts et que le maître d'internat nous donnât les premières informations sur le déroulement de la vie d'interne.

Cette vie de pensionnaire était sans grande surprise : lever à 7 heures (6 heures 30 à partir de la seconde), petit déjeuner à 7 heures 30 avant d'aller rejoindre les externes dans la cour pour l'entrée en classe de 8 heures jusqu'à midi avec souvent quatre heures de cours.

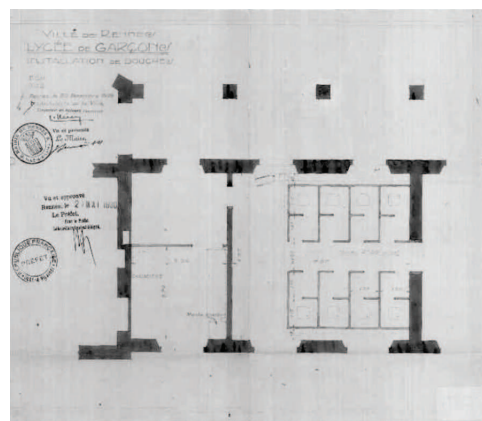
A midi nous nous retrouvions entre pensionnaires pour le repas et la récréation de 12 heures à 13 heures 30 dans la cour de la chapelle pour les plus jeunes, la cour des colonnes ou la cour des grands, la seule cour pour fumeurs. Nous passions le plus souvent ce moment à jouer au « foot » ce qui faisait une très forte densité de footballeurs dans toutes les cours et avait nécessité la protection de toutes les fenêtres des classes du rez-de-chaussée par des grillages épais et serrés qui ont maintenant disparu.

A 13 heures 30 c'était l'entrée dans la salle d'étude avant de rejoindre les salles de classe pour 14 heures jusqu'à 16 heures, heure à laquelle nous pouvions accéder au réfectoire où étaient mises à disposition pendant quinze minutes des carafes d'eau et de grandes corbeilles de pain tranché sur lequel nous pouvions tartiner notre beurre (souvent rance) où nos confitures personnelles (parfois avec des moisissures) que nous conservions tant bien que mal dans un placard non réfrigéré. Après ce goûter, ceux qui n'avaient pas cours pouvaient profiter d'une heure de récréation et à 17 heures nous nous retrouvions tous dans la salle d'étude jusqu'à 19 heures 30.

Les après-midi étaient particulièrement longs surtout les jours où nous n'avions pas pu profiter de la récréation de 16 heures. Après le repas, nous retournions en salle d'étude jusqu'à 20 heures 40 (21 heures 40 après la seconde) avant de monter au dortoir en rang par deux et en silence sous la conduite du maître d'internat et la surveillance discrète du surveillant général souvent posté dans un endroit sombre au détour d'un couloir.

Quelques « petits évènements » venaient rompre cette monotonie comme la douche du mercredi, la ballade du jeudi après-midi, une visite à l'infirmerie et - très rarement - un accès à la télévision.

Pour la douche hebdomadaire, le maître d'internat venait nous chercher en salle d'étude et nous conduisait dans la salle des douches située au rez-de-chaussée de la cour des petits. Après nous être déshabillés, nous attendions notre tour en slip dans le couloir d'accès aux huit cabines, puis nous venions prendre place devant chacune des cabines. Dès que les cabines étaient libres le plombier de service nous demandait d'entrer puis actionnait deux grands robinets, un pour l'eau chaude, un pour l'eau froide. Nos cris « trop chaud ! trop froid ! » lui permettaient d'effectuer les réglages. La fin de la douche était annoncée, après quelques minutes, par « on va fermer » suivi trente secondes plus tard de « on ferme ». Parfois, notre « petite » distraction était de continuer à crier pendant la douche « trop chaud ! trop froid ! » ce qui généralement entraînait une fermeture brutale des robinets sans préavis et tant pis pour ceux qui étaient encore tout savonneux.



Le mode de réglage de la température peut paraître quelque peu archaïque mais les douches chaudes étaient un immense progrès apparu seulement en 1936.

La sortie du jeudi après-midi était un événement immuable.

Tous les pensionnaires de la 6^{ème} à la seconde étaient regroupés à 13 heures 30 sous les arcades dans un coin de la cour des colonnes en rang par trois, les petits devant et les grands derrière. Le surveillant général faisait deux ou trois groupes. Chaque groupe était confié à un maître d'internat qui recevait une feuille de route avec la destination et un itinéraire très précis. Les destinations étaient sans surprise : des terrains vagues à la périphérie de la ville comme celui des Gayeulles, du boulevard Marbeuf, du quai de la Prévalaye ou encore de Bréquiigny. Nous restions une heure sur place puis faisions le chemin inverse pour un retour vers 16 heures 30 au lycée.

Ceux qui avaient été « sélectionnés » par les professeurs d'EPS pour l'ASSU avaient la chance d'échapper à ces « ballades » très ennuyeuses.

Pour les moins sportifs, la séance mensuelle du ciné-club à « la maison du peuple » rue Saint-Louis organisée par Monsieur Lecomte était la seule échappatoire.

Même « collés », les internes ne pouvaient se soustraire à la ballade.

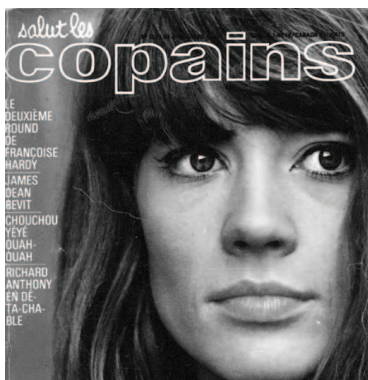
En cas de besoin, nous avions la possibilité d'aller à la « consultation » quotidienne de 19 heures 15 à l'infirmerie. Nous pouvions nous y rendre seul (sans doute le seul moment sans surveillance) avec l'autorisation du maître d'internat.

Les jours de grande affluence, l'infirmière, aidée par un étudiant en médecine, devait faire un tri rapide de ceux qui avaient besoin de soins et de ceux qui étaient à la recherche d'une dispense de gymnastique voire d'un court séjour à l'infirmerie dans l'espoir d'échapper à une « composition » de math ou de français.

Il y avait aussi ceux qui venaient seulement dans l'espoir de rencontrer la fille de l'infirmière.

Tout le monde recevait un traitement consigné sur un registre et, en cas de pathologie incertaine, c'était souvent un gargarisme. Je me souviens très bien des bols métalliques à moitié remplis d'eau tiède alignés sur la table et dans lesquels l'infirmière versait une « rasade » de *synthol*. Nous prenions ces bols et allions en groupe vers les lavabos pour effectuer ces bains de bouche de la façon la plus bruyante possible.

Vers 1960 une télévision fut placée dans le parloir sur une console et son écran était caché par une porte verrouillée. La clef était dans le bureau des surveillants généraux. Les maîtres d'internat étaient nos meilleurs alliés pour négocier l'accès à cette salle, qui au début restait exceptionnel et dépendait beaucoup du surveillant général de service et de son humeur du moment (la permanence de Monsieur Mabire était peu favorable).



Beaucoup de raisons pouvaient justifier un refus ou annuler une autorisation souvent demandée plusieurs jours à l'avance comme par exemple des bavardages dans une salle d'étude ou un réfectoire trop bruyant.

Je me souviens surtout d'autorisations données pour voir des matches de l'équipe de France de football ou du stade de Reims.

L'accès restait exceptionnel sauf le samedi soir où, avec le temps, l'accès devint plus facile pour ceux d'entre nous qui restaient au lycée. Cette petite ouverture nous permettait au moins de pouvoir ensuite partager certaines discussions dans la semaine avec les externes à l'époque de la découverte des « yés-yés ».

C'étaient quelques souvenirs tels qu'ils me sont revenus en mémoire à l'occasion de cette visite.

Je serais très heureux de les partager avec d'autres personnes qui ont vécu cette période qui correspond à une partie importante de ma jeunesse et aussi de pouvoir en préciser (ou en exhumer) d'autres enfouis plus profondément dans ma mémoire.

Yannick Laperche

Toute correspondance concernant cet article peut être envoyée à l'Amélycor (voir adresse précise page 1) qui transmettra à l'auteur (NDLR)



Charles Lecomte
professeur d'histoire



Cl. J.-N. C.

Bibliothèque ancienne :

Echanges avec SARAH TOULOUSE

**Directeur adjoint
de la bibliothèque de
Rennes Métropole**

La visite était retenue de longue date pour le jour du printemps.

Accueillie à son arrivée par Monsieur Canvel, Proviseur, et Monsieur Raigneau, Proviseur-Adjoint, Madame Sarah Toulouse a consacré ensuite deux heures et demie à échanger, avec les "bénévoles des caves", informations et réflexions concernant la bibliothèque ancienne et son avenir. Nous n'avons pas vu le temps passer.

Notre interlocutrice nous avait rendu visite en 2002 au tout début de notre travail, au milieu des cartons de livres en cours de déballage et nous avait alors conseillés sur le nettoyage et la mise en fiches des ouvrages. Nous n'étions pas peu fiers de lui montrer des salles désencombrées, des bibliothèques rangées et de lui faire découvrir l'"inventaire" numérique de nos 3000 volumes. Nous lui demandions si ce travail pouvait déboucher - comme il en avait été question - sur une insertion dans le Catalogue Général de Bibliothèques de Bretagne pour lequel la BRM est maître d'œuvre, et quels en seraient, le cas échéant, les avantages et les inconvénients.

À écouter Sarah Toulouse et à la voir manipuler les quelques ouvrages que nous avions sortis, nous avons compris qu'il nous restait encore "du pain sur la planche" !

Nous avons fait, nous dit-elle, un "catalogue" dont les fiches, étaient effectivement assez complètes pour être utilisables, mais pour avoir une *vraie* bibliothèque il nous restait à faire un "inventaire", c'est à dire donner un numéro à chacun des volumes, peu importe l'ordre choisi qui pouvait être celui du rangement actuel. Et voilà que feuilletant le volume le plus ancien - et dont nous montrons souvent les lettrines -, le Saint Cyrille de 1528, elle y découvre un second tome et une page ornée de très jolis "bois" représentant une *chasse au renard* et une *danse campagnarde* endiablée ! (*ci-dessous*). Nous étions pris en flagrant délit de méconnaissance.

La réalisation de l'inventaire (pour lequel Claude Coignat a dû modifier le logiciel de saisie), sera peut-être l'occasion de regarder de plus près ces livres dont nous n'avons exploité jusqu'ici que les frontispices.

Excellente nouvelle cependant : grâce à notre catalogue (accessible par internet et sur un CD pressé par Gérard Chapelan) la bibliothèque de Rennes-Métropole serait en mesure de confier à une personne, dès le mois de mai de l'année en cours, l'insertion de notre bibliothèque au Catalogue Général. Durée estimée du travail : six mois. Avantage pour le lycée : 1) mieux connaître le fonds (les livres étant des multiples, beaucoup sont déjà répertoriés sur des sites spécialisés) 2) repérer d'éventuels livres rares, 3) participer aux innovations ultérieures concernant le Catalogue breton (Portail distinct, bibliothèque numérique...). Autant de sauvegardes.

Un inconvénient : d'éventuelles demandes de contact, encore que les échanges se fassent le plus souvent par e-mail.

Nous remercions vivement Sarah Toulouse pour l'aide souriante et efficace qu'elle nous apporte.

A. Th.



Cl. J.-N. C.

Commémoration

7 février 1942

Le 7 février 1942, Charles Foulon, professeur de Lettres au lycée de garçons de Rennes et membre du réseau de renseignement Johnny, était arrêté dans sa classe par la police militaire allemande. 70 ans plus tard, le 7 février 2012, son fils Charles-Louis Foulon a souhaité commémorer l'événement devant des élèves du lycée Emile Zola. Il était accompagné de Jean Meinnel, professeur émérite de l'université de Rennes 1, ancien Résistant et témoin de l'arrestation.

Tous les deux sont revenus sur les détails de la scène puis sur les étapes de l'engagement de Charles Foulon.

Les questions des élèves ont permis aussi aux intervenants de rappeler plus généralement ce que fut la Résistance, ce « désordre de courage » devenu une « fraternité organisée ».

Sur l'arrestation de C. Foulon, le témoignage de Jean Meinnel est le plus précis. Il se souvient du choc subi par les 54 (!) élèves de la première A qui assistaient au cours de grec lorsque les trois feldgendarmes ont pénétré dans la salle de classe, à l'angle sud-ouest de la cour des Colonnes, vers 10h20 ce samedi 7 février. Debout, quasiment au garde à vous, très émus, ils ont salué une dernière fois leur professeur avant la brutale séparation. Selon le récit d'un autre témoin, Jean-François Axler, Charles Foulon, devenu « plus blanc que la craie » a exigé de terminer son cours, sans pouvoir être entendu. La scène n'a duré que quelques minutes : le proviseur n'est arrivé sur les lieux qu'après le départ du professeur.

Sur le contexte de l'arrestation, C-L. Foulon donne des détails supplémentaires : la trahison d'une femme membre du réseau Johnny à l'origine du démantèlement de l'organisation, le zèle d'une voisine des Foulon informant les Allemands venus l'arrêter chez lui : « à cette heure-ci, vous le trouverez au lycée », la perquisition du domicile après la capture, la prison – Angers puis Fresnes – où son épouse parvient difficilement à lui faire passer des colis, enfin l'incroyable sérénité du détenu qui trompe son attente en écrivant des poèmes et en faisant de son aventure un récit intitulé « Surprise party sous l'occupation » ! Libéré en mars 1942, Charles Foulon reprend son enseignement à la faculté des lettres de Rennes tout en renouant les contacts avec la Résistance au sein de la SFIO clandestine et du mouvement Libération-Nord. En 1944, il est secrétaire général du Comité Départemental de Libération, en charge de la récupération des profits illicites des collaborateurs en Ille-et-Vilaine.

Au terme d'une heure d'exposé, les questions des élèves fusent un peu mollement. C-L. Foulon et Jean Meinnel abordent ainsi successivement des aspects divers de la vie sous l'occupation. La délation : une

Il y a 70 ans, Charles Foulon était arrêté à Zola



Charles-Louis Foulon et Jean Meinnel ont témoigné devant les jeunes attentifs au défilé des mots, des images.

Soixante-dix ans, jour pour jour, après l'arrestation, par l'occupant nazi, de son père, Charles Coulon, professeur de grec au lycée Émile-Zola, Charles-Louis Foulon a rencontré des élèves de première et leur professeur d'histoire, Pascal Burguin, dans le lycée rennais.

Charles-Louis Foulon a évoqué, devant les jeunes gens réunis, salle Paul-Ricœur, en compagnie de Jean Meinnel, professeur émérite de l'université de Rennes 1. Ce dernier était présent dans la classe où fut arrêté Charles Foulon, ce jour-là.

Charles Foulon fut un de ces esprits libres dont la conscience ne s'accommode pas de la chose subie. « Un fil conducteur unifie sa vie, la quête constante des droits de l'Homme » avait dit Edmond Hervé de ce résistant, peu après sa mort, en 1997. « Il a été la conscience qui éclaire et qui anime » dit encore l'ancien maire de Rennes.

C'est de cet engagement militant, philosophique, politique, syndical dont on a entendu l'écho, mardi après midi, sur les bords de l'avenue Janvier.

des formes de la soumission et un symptôme de la terreur ambiante selon C-L Foulon.

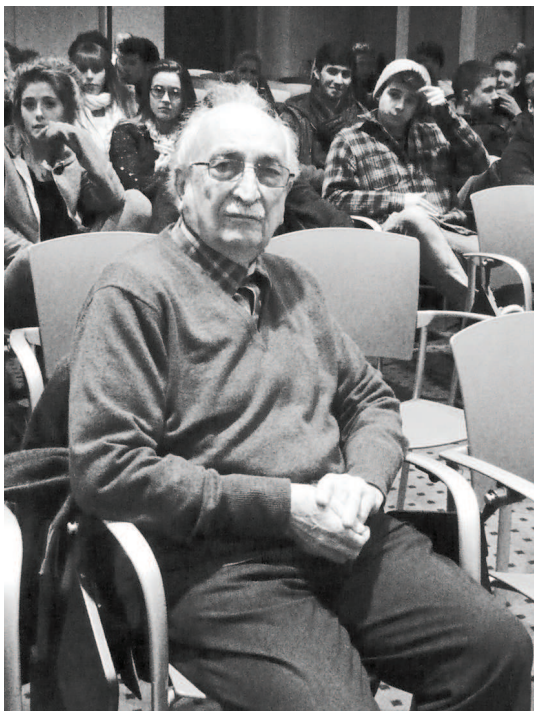
La torture à travers les exemples de Raymond Aubrac qui en réchappe, de Jacques Bingen ou de Pierre Brossolette qui préfèrent le suicide au risque de la trahison.

Les attentats antiallemands âprement débattus parmi les Résistants entre communistes qui les déclenchent et gaullistes qui les condamnent.

Une question posée sur le rôle joué par l'arrestation de Charles Foulon dans son engagement en faveur de la Résistance donne l'occasion à Jean Meinnel d'évoquer son action au sein du réseau de renseignement *Marathon* et du réseau d'évasion *Bordeaux-Loupiac*...et de préciser, avec beaucoup franchise, que le choix de s'engager n'a pas été déterminé par l'arrestation de son professeur mais plutôt par un « contexte familial exemplaire ».

Charles-Louis Foulon a clos le débat en rappelant aux élèves que « Résister, cela se conjugue au présent ». On ne pouvait mieux conclure cette rencontre qui voulait avant tout, comme toute commémoration bien comprise, actualiser le passé.

Pascal Burguin



Jean Meinnel en début de séance

Humeur

Ce n'est pas le monument que nous attendions ...



C.L.F.N.C

Un artiste adepte du radisme, ou peut-être du radadaïsme, expose depuis le 10 mars dernier l'une de ses créations devant le lycée.

Nous ne pouvons que le féliciter pour cette initiative potagère et potache qui semble hésiter entre le manifeste végétarien et le clin d'œil au radicalisme, « rose à l'extérieur, blanc à l'intérieur et toujours près du beurre ».

Mais peut-être ignore-t-il que ce magnifique légume occupe l'emplacement d'un monument, aujourd'hui déplacé, dédié à l'affaire Dreyfus. Cette œuvre offerte au Musée de Bretagne par l'artiste israélien Yigal Tumarkin en 1990 avait reçu un accueil mitigé mais il nous manque depuis son enlèvement en 2000 parce que rien n'est venu le remplacer.

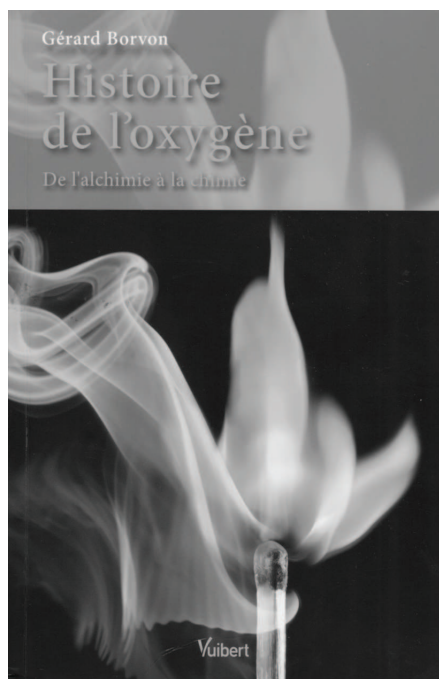
Certes, il y a aujourd'hui ce radis ! Mais chacun conviendra que ce n'est pas le monument que nous attendions...

P. B.

Dernière minute :

Il se murmure qu'une initiative pourrait avoir lieu pour rappeler, côté avenue Janvier, que le lycée a été le théâtre du procès en révision du capitaine Dreyfus. Wait and see... (NDLR)

Gérard Borvon, *Histoire de l'oxygène, de l'alchimie à la chimie*, Vuibert, 2012.



"L'ouvrage propose de suivre le parcours de l'oxygène, depuis les grimoires des alchimistes jusqu'aux laboratoires des chimistes, avant qu'il n'investisse notre environnement quotidien". Si l'oxygène sert bien de fil conducteur, c'est en fait une histoire résumée de la chimie que notre ami Gérard Borvon offre aux lycéens, étudiants et enseignants comme au grand public curieux.

Pourquoi alors "Histoire de l'oxygène" ? Parce que l'oxygène, avec Lavoisier, est au cœur de la "révolution chimique" de la fin du XVIII^e siècle. Et aussi parce qu'aujourd'hui, échappant aux chimistes, et source de nouveaux mythes, l'oxygène devient source d'inspiration pour les poètes, les associations écologistes... ou les publicitaires.

Le lecteur ignorant la chimie scolaire devrait trouver à la lecture de cet ouvrage autant de plaisir que le spécialiste. Le récit – ou plutôt le foisonnement de récits – est d'une grande clarté explicative. Il y a peu, très peu de formules chimiques, encore moins d'équations de réactions – sinon exprimées en langage naturel.

Un excellent choix de textes et une riche iconographie, puisés dans les sources historiques, étayent le propos et nous font participer de plus près à l'aventure de la découverte. Tout cela doit beaucoup à l'expérience accumulée par l'auteur lors de l'utilisation des documents historiques, tant avec ses élèves de lycée que pour la formation des enseignants, en IUFM.

B. Wolff

Pascal Ory. *Vie de Damoclès. Fragments*. Editions des Busclats. Mars 2012. 141p.

Les éditions des Busclats se proposent de publier des écrivains reconnus à qui elles demandent de faire **un pas de côté**. Carte blanche pour la fantaisie donc !

Pascal Ory, (qui s'est bien amusé !), nous fait connaître les « fragments de cette Vie, dont l'auteur, sans doute un Grec de basse époque est inconnu [et qui] ont été sauvés de la fureur des Saxons ».

L'éditeur précisant que ces fragments sont parvenus dans un ordre sans doute aléatoire, reconstitué ici grâce aux travaux du professeur Tronkh.

Les 99 fragments rescapés nous révèlent un Damoclès intéressant.

Alerté au sujet d'un certain Laïus, « homme vaticinant aux carrefours », il consulta ses ministres : le ministre de la police « lui conseilla, par précaution d'enfermer Laïus dans un cul de basse fosse. Son ministre de la culture lui conseilla plutôt, de le nommer Président d'un comité d'éthique.

Damoclès en décida autrement : il jugea que Laïus n'était d'aucun danger pour la Cité, et il le laissa partir ».

La fin de Damoclès ? Se serait-il immolé « sur un bûcher allumé par de grands miroirs de cuivre » ? ou noyé dans le fleuve Pactole ? ou écrasé par un gros rocher de lave ?

« Diogène Laërce prétend qu'on ne sait rien là-dessus, non plus que sur le reste. Mais la version la plus courante veut qu'il mourût ».

Jean Guiffan. *Les parachutages politiques en Bretagne, 1870-2012.* Terre de Brume
Mars 2012. 254 p .



Le parachutage politique n'est pas spécifique à la Bretagne, mais « elle a été longtemps un terrain d'atterrissage rêvé pour la Droite ».

Après Albert de Mun le précurseur, Mgr Freppel, évêque d'Angers est élu à Brest en 1880... sans avoir jamais mis les pieds en Bretagne.

Jean Guiffan rappelle des souvenirs, des tentatives couronnées de succès, des échecs aussi comme celui de Messmer à Lorient en 1967.

Ou encore, la même année, l'impossible traversée de la Rance de Dinard à Saint-Malo (cet ouvrage bénéficie du concours de Nono qui représente pour illustrer ce cas un barbu hilare qui déclare au candidat malheureux : « *Saint-Malo, c'est pas une ville de Bourges, comme Dinard !* »).

L'étude, extrêmement documentée signale les multiples cas de parachutages, y compris « les petits parachutages de proximité », voire même ceux auxquels on a échappé !

Cette étude se lit avec plaisir, les nombreux encarts d'extraits de presse et de professions de foi sont les bienvenus.

Les déclarations des « parachutés » sont parfois plutôt comiques, « je ne suis pas Breton, mais... », « J'y ai passé mes vacances », « une de mes aïeules portait la coiffe » etc....

« Le parachutage politique est de plus en plus mal perçu en Bretagne par les militants locaux ».

En 2012, cette pratique semble anachronique, mais elle existe toujours, nous en verrons cette année ! Toutefois, il n'y a plus de circonscriptions faciles, ainsi *Le Télégramme de Brest* notait, en juin 2007, que le candidat François Guéant aurait du mal à s'imposer dans le Morbihan « en luttant contre son image de fils à papa parachuté ».

Jean-Noël Cloarec



Vie de l'Amélycor • Vie de l'Amélycor • Vie de l'Am

Visites

Leur "montée en puissance" est ce que nous retiendrons de cette année 2011-2012 : 29 déjà entre la rentrée 2011 et la fin du mois de mai 2012 ! Nous n'aurions pas fait face sans l'implication de certains d'entre-nous comme nouveaux "guides". Mais il en faudrait davantage.

Même si, en raison de l'absence, conjoncturelle, d'échange avec l'Italie, le nombre de groupes d'élèves étrangers a diminué, il a été largement compensé par les visites effectuées par les élèves du collège et du lycée dans les collections.

A cela sont venues s'ajouter – toujours aussi nombreuses – les visites des groupes "extérieurs" que nous recevons le mercredi. Certaines associations avaient même retenu, en raison de l'afflux des inscriptions, plusieurs visites échelonnées dans le temps.

Ces visites ont parfois été le point de départ de contacts plus approfondis avec d'anciens élèves dont nous souhaiterions, qu'à l'instar de Yannick Laperche, ils nous fassent part de leurs souvenirs (cf. pp 14-16).

D'autres enfin ont été des visites de "spécialistes" : certains comme Sarah Toulouse (cf. p17) ou Dominique Bernard accompagnent nos travaux depuis plusieurs années, d'autres venaient explorer les lieux dans la perspective de travaux futurs - c'est le cas de Danielle Fauque spécialiste de l'histoire de la chimie - , d'autres enfin s'étaient déplacés avec à l'esprit la réalisation de leurs propres collections patrimoniales, tels les membres actifs du Conservatoire du Patrimoine Hospitalier de Rennes (cf. p 2 et photo ci-dessus).

A.T.



23 mai 2012

C.D.B

Réalisation du nouveau site

On ne peut encore totalement lever le voile mais on vous assure que cela avance ...
Contacté pour en dire davantage, Jean-Alain Le Roy nous a répondu en vers !

Dans l'attente d'un heureux évènement

La bonne nouvelle ! Bébé « trois » est en route !
La cadette s'est éteinte, seule sans doute.
Voici le renouveau, idée ambitieuse.
À l'échographie, la structure est prometteuse.

Coiffée en frise d'Odorico, elle grossit,
Fille modelée par Alain* très réfléchi.
En l'honneur de Jean-Noël*, un prénom ? Noëlle ?
En fait le choix sera : « Amélie la belle ».

Déjà, est prêt son petit berceau intégral.
Un Claude* a trouvé l'hébergement sur la toile.
Agnès* tricote des habits pour tout petits,
Par ergonomie, elle aère et raccourcit.

Chasseur d'images-vidéos, Bertrand* prépare
Un grand choix dans toute la beauté de son art.
Il reste encore beaucoup de travail à faire
Pour Jean-Alain*, le webmestre Corpoint-Effère.

Les prénoms* n'ont pas été modifiés. Les personnes concernées se reconnaîtront.
Qu'elles soient remerciées très chaleureusement pour le travail de construction du site www.amelycor.fr.
Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour rejoindre l'équipe.

Inventaire des collections de physique et chimie

Sur le site de l'ASEISTE (<http://www.aseiste.org/>) l'inventaire des instruments anciens de nos collections est maintenant presque complet, avec près de 300 instruments. Les photos provisoires ont été remplacées par des photos récentes (dont plus de 300 faites par l'auteur - NDLR) et de bien meilleure qualité. Les fiches donnent pour chaque instrument, description, fonction et mode opératoire. Grâce au travail de Francis Gires, certains appareils, jusqu'alors mystérieux pour nous, sont identifiés et accompagnés de leur fiche explicative.

Pour visiter "Zola", parmi les 3.500 objets inventoriés par l'ASEISTE sur son site, choisir l'onglet "inventaires", puis sélectionner "Lycée Zola".

Vous pouvez ensuite choisir de tout afficher, ou bien choisir discipline par discipline (pesanteur, électricité statique...).

Les photos d'origine (sans le filigrane ASEISTE) seront sauvegardées sur l'ordinateur de l'Amélicor dans un fichier Excel géré par Gérard Chapelan. Ne pas hésiter à nous demander celles dont vous auriez l'usage.

La borne informatique, installée en salle Hébert, propose de courtes vidéos d'expériences qu'il serait imprudent ou délicat de répéter : carreaux étincelants, tubes de Geissler, balance de Coulomb, etc... (ou la roue de Barlow, avec le mercure aujourd'hui proscrit). Une partie de ces vidéos est en ligne sur le site de l'ASEISTE (onglet vidéos). On y trouve aussi la plupart des vidéos - plus longues - du site *Ampère et l'histoire de l'électricité*.

B. W.

Conférences 2012-2013

Contrairement à la tradition – et à notre grand regret - nous n'avons pu, cette année proposer que deux conférences qui ont été assurées, l'une par Monsieur Denis Février sur la métrologie et l'autre par Jean-Noël Cloarec sur Guy Patin et la médecine du Grand Siècle.

Nous envisageons de proposer pour l'année à venir (année scolaire 2012-2013) un cycle complet.

Nous serons attentifs cette année encore à la variété des sujets.

Toutefois il nous est impossible à l'heure où nous imprimons ce bulletin, de vous communiquer le programme dans son intégralité.

Les adhérents seront prévenus ultérieurement par courrier électronique (pour ceux qui ont des adresses e-mail) et par courrier postal pour les autres.

A.T.

Adhésions ou ré-adhésions pour 2012-2013

Nous vous rappelons que dans la mesure où ses activités sont étroitement liées aux rythmes d'ouverture de la Cité Scolaire, l'Amélicor fonctionne par année universitaire de septembre à août. Vous pouvez dès avant la sortie, prendre votre adhésion pour 2012-2013.

Attention ! Deux nouveautés cette année (approuvées lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2011) : la hausse de la cotisation (qui n'avait pas bougé depuis le passage à l'euro où elle avait été arrondie à 15 €, et qui est désormais de 20 €) et la fixation d'une cotisation-élève de 5 €.

Pour ceux qui recevraient dans le présent Echo un avis de non-paiement de la cotisation de l'année en cours, ce peut être l'occasion de régler ensemble les deux années !

G. C.

BULLETIN D'ADHESION

Rappel : l'adhésion permet de soutenir et de faire vivre l'Amélicor, de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des activités de l'association.

NOM.....Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

Numéro de téléphone.....courriel@.....

Désire adhérer à l'AMELYCOR.....pour l'année scolaire **2012-2013**

- Ci-joint chèque de **20 €** à l'ordre de l'AMELYCOR

- Adresse : Trésorier AMELYCOR

Cité scolaire Emile Zola, 2 Avenue Janvier CS 54444
35044 RENNES-CEDEX

Le.....Signature.....



Il vous attend quelque part dans Rennes
(Indices, page 12)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p 1
UNE ASSOCIATION SŒUR	p 2
"LE RICHELET"	p 3-5
LE CALORIMÈTRE DE LAVOISIER	p 6-8
HISTOIRE D'UNE RE-CRÉATION	p 9-12
• Résurrection des sculptures du lycée	
• Itinéraire professionnel d'un sculpteur	
LA RÉCRÉ « DÉCHAÎNÉE »	p 13
PENSIONNAIRE AU LYCEE	
dans les années 1960	p 14-16
VIE DU LYCÉE	
• Échanges avec Sarah Toulouse	p 17
• Commémoration : 7 février 1942	p 18-19
LECTURES	p 20-21
VIE DE L'AMÉLYCOR	p 22-23
• Visites	
• Site Amélycor	
• Inventaire des collections scientifiques	
• Conférences	
SOMMAIRE/ PHOTOS	p 24



Ancien sas de l'entrée principale de Zola

(A l'intention de ceux qui nous interrogent ou s'interrogent sur la signification de la devise de première page)